

# DOSSIER NOUVEAUX ADHERENTS

- Fiche d'inscription.
- Certificat médical, ou la signature du médecin sur le passeport sportif (très bientôt disponible au secrétariat au prix de huit euros).
- Paiement des cotisations à l'ordre SICSBT section Judo :
  - \*en trois chèques : car si un arrêt des cours survient, **les chèques ne seront pas encaissés.**

Notez aux dos des chèques : 06 octobre, 06 janvier, 06 avril.

Le montant doit **impérativement apparaître sans virgule**

(ex : 160€ = 1 fois 54€ et deux fois 53€, 170€ = 1 fois 58€ et deux fois 57€).

\*en espèces : voir le secrétariat, ou appelez le président : 06 98 20 65 09.

**Le dossier doit être déposé dans la boîte à lettres ci-dessus, ou remis au secrétaire.**

Pour les achats de kimono, il se feront sur commande auprès du président ou directement au magasin BSC à Anglet.

En cas de questions, besoin d'un devis ou d'une facture contactez le 0698206509.